



Strasbourg, jeudi 2 juin 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/02961

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

**Travaux de tiers (Démontage pont provisoire
du Conseil Départemental de Moselle)****Canal des Houillères de la Sarre
Commune de Diane-Capelle****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- le 16/06/2022 de 08:00 à 19:00**

- o **Canal des Houillères de la Sarre**
au pk 2.300 (Pont provisoire) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Une entreprise, mandatée par le Conseil Départemental de la Moselle procédera à la dépose du pont provisoire de la route départementale 955 au droit du Pont du Houillon.

Les travaux ont été organisés, en concertation avec VNF, de manière à réduire au maximum les impacts sur la navigation. La circulation sera rétablie dès la fin de l'intervention.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale ou de la Brigade Fluviale.

Service(s) à contacter :

UT Marne au Rhin et Sarre, 12, rue de l'Orangerie, BP 10112, 67703 SAVERNE CEDEX
Tél : 03 88 91 80 83 - Fax : 03 88 71 28 15

Date limite d'affichage :

17/06/2022

Chef d'Unité

Jérôme ALBARET